



département  
**Haute-Vienne**

Pôle déplacements

Direction des routes  
Service d'ingénierie des routes et  
ouvrages d'art

☎ 05 44 00 10 22

✉ 05 44 00 15 04

Affaire suivie par : D. DEBORD

N/Réf. : DD/SR-SIREO/2015- 0011 /D 7397

Monsieur le Directeur  
DREAL Limousin  
Service valorisation, évaluation des  
ressources et du patrimoine naturels  
Immeuble Le Pastel  
22 rue des Pénitents Blancs  
87032 LIMOGES cedex

Limoges, le 11 MAI 2015

Objet : RD 704 – aménagement de sécurité au sud du Vigen  
Examen au cas par cas applicable au document d'urbanisme

P.J. : dossier de demande d'examen au cas par cas  
(1 exemplaire format papier + 2 CD ROM)

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des procédures administratives du projet d'aménagement de la RD 704 au sud du Vigen, vous trouverez en pièces jointes, pour instruction, une demande d'examen au cas pas cas relative à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEBLOIS